

Fédération des Equipes SOS Enfants asbl

Le 17/03/2014

MEMORANDUM DE LA FEDERATION DES EQUIPES SOS ENFANTS

En vue des prochaines élections fédérales, régionales et européennes la Fédération des Equipes SOS Enfants souhaite faire des recommandations à l'attention des présidents de partis politiques.

Nous en appelons à des politiques sociales fortes :

- centrées sur des démarches de prévention et favorisant **des interventions les plus précoces possibles,**
- **longitudinales** permettant d'aborder la petite enfance et la jeunesse dans une continuité et une globalité cohérentes,
- **transversales** évitant le morcellement des compétences.

Les équipes SOS Enfants sont subsidiées par l'ONE et agréées par la Fédération Wallonie Bruxelles aux termes du décret relatif à l'Aide aux Enfants victimes de maltraitance du 12 mai 2004.

Elles dépendent actuellement de deux ministères, à savoir : le Ministère de l'Enfance et celui de l'Aide à la Jeunesse. Leur mission est la prévention et le traitement individuel des situations de maltraitance à l'égard des mineurs d'âge.

Elles se reconnaissent par leur pluridisciplinarité et la spécialisation de leurs compétences. Elles peuvent agir d'initiative et sans mandat ; elles sont accessibles à tous, public ou professionnels. Elles gardent un cadre qui leur permet de répondre rapidement aux demandes. Elles veulent se maintenir à l'intersection des secteurs de la Santé Mentale, de l'Aide à la Jeunesse et de la Justice. Elles visent à travailler sur un temps aussi long que nécessaire, depuis le diagnostic jusqu'à la fin de la prise en charge sociale et thérapeutique qu'elles assurent seules ou en coordination.

En tant qu'acteur central de la prise en charge des situations de maltraitance d'enfants en Fédération Wallonie Bruxelles, nous pensons utile de vous transmettre nos constats afin que vous puissiez en tenir compte dans l'élaboration de vos programmes politiques.

La coordination et l'articulation des « matières » relatives à l'enfant et à l'adolescent doivent se placer dans une perspective longitudinale et globale. Les étapes de la vie de l'enfant et de l'adolescent sont, en effet, inscrites dans un processus « en continu » que l'organisation sociale découpe trop souvent en tranches d'âge.

Fédération des Equipes SOS Enfants asbl

Il nous paraît indispensable qu'une réflexion soit engagée sur des actions de fond et à long terme en y intégrant l'idée que le bébé d'aujourd'hui sera l'adulte de demain. Il paraît nécessaire de réfléchir à la manière d'assurer et de soutenir la cohérence du système familial, social et éducatif dans lequel grandit le bébé, l'enfant et puis l'adolescent. En matière de prise en charge de la maltraitance, notre système est un maillage dans lequel les intervenants sont fortement connectés les uns aux autres.

Quand un de ces intervenants est en difficulté ou est fragilisé, c'est tout le système qui est en péril, qui risque de devenir incohérent, voire maltraitant et alors, des enfants sont en danger.

Il est essentiel que la prévention précoce, l'évaluation rapide et la prise en charge thérapeutique des situations de maltraitance par les équipes pluridisciplinaire SOS Enfants bénéficient de plus larges moyens. C'est, en effet, aujourd'hui qu'il faut travailler pour l'avenir.

Nos recommandations concrètes sont :

- donner compétence à un seul Ministre pour les questions relatives à l'Enfance et l'Aide à la Jeunesse, tout en respectant la dimension transversale des matières,
- favoriser les interventions précoces, notamment, anténatales et périnatales,
- donner les moyens nécessaires aux services existants pour assurer et développer les interventions psycho-médico-sociothérapeutiques auprès des enfants maltraités et de leur famille.

Contacts et informations :

Fédération des Equipes SOS Enfants
Chaussée de Charleroi, 4
1471 Loupoigne (Genappe)

federation.sos.enfants@skynet.be
www.federationsosenfants.be